



le 9 février 2018

Réunion d'installation du comité régional biodiversité

Coprésidé par Nicole Klein, préfète de la région Pays de la Loire, préfète de la Loire-Atlantique, et Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, le comité régional biodiversité (CRB) des Pays de la Loire, institué par arrêté conjoint Etat/Région en date du 9 janvier 2018, s'est réuni officiellement vendredi 9 février 2018 dans l'hémicycle du Conseil régional.

L'objectif était d'échanger sur les enjeux relatifs à la biodiversité régionale et notamment sur l'état d'avancement de l'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) 2018-2023 qui s'intégrera dans le Schéma Régional de Développement Durable et l'Égalité des Territoires (SRADDET). Les travaux sur la SRB doivent être achevés en juin 2018.

Le CRB regroupe près de 100 membres et constituera désormais un lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité régionale.

Forts d'un patrimoine naturel exceptionnel, les Pays de la Loire figurent parmi les régions françaises les plus mobilisées pour la préservation et la valorisation de la biodiversité. Désignée chef de file des collectivités sur ce thème, suite à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite Maptam), la Région doit écrire une stratégie régionale en application de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016.

A l'occasion de cette première réunion officielle, l'État et la Région ont partagé, avec l'ensemble des membres du comité, les résultats des travaux du collectif régional lancé depuis juin 2017 autour d'une SRB résolument opérationnelle : « *Il nous importe désormais que la biodiversité soit reconnue comme une richesse à préserver et une opportunité de cohésion, de développement territorial et de croissance verte à conserver et enrichir. La future SRB ambitionne de définir une feuille de route claire, concrète, facilitant l'action conjointe et volontaire des acteurs publics, privés et de la société civile pour apporter des réponses à des besoins territoriaux identifiés, avec pour finalité de protéger et développer notre patrimoine naturel* » explique Christelle Morançais.

Cette démarche doit mobiliser tous les acteurs, soutenir les dynamiques existantes et inciter à de nouvelles coopérations. « *L'élaboration d'une stratégie régionale partagée pour la biodiversité, pour la période 2018-2023, implique la consultation et la mobilisation de l'ensemble des partenaires régionaux, dans le respect des compétences de chacun.* » souligne Nicole Klein. Afin de partager cette dynamique et de l'enrichir des expériences locales, des réunions seront organisées dans les départements.

Contacts presse

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle (SRCl)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@Prefet44

Conseil régional des Pays de la Loire,

Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16

www.paysdelaloire.fr

@paysdelaloire